

Conditions Generales de Vente

1. Commandes

- 1.1. Alualpha se réserve le droit de ne pas accepter des commandes si elle ne dispose pas de moyens techniques et productifs pour réaliser la fourniture ou le service sollicité, dans les conditions sollicitées.
- 1.2. Les Produits fournis par Alualpha sont fabriqués selon les spécifications techniques des produits qui peuvent être modifiés sans préavis.
- 1.3. Alualpha garantit que les produits sont contrôlés conformément aux règles et procédures juridiques en vigueur dans l'Union européenne.

2. Prix

- 2.1. Les prix se trouvent dans la facture, mais il est possible de demander leur confirmation au moment de passer la commande.
- 2.2. Alualpha se réserve le droit, sur notification préalable au client, à tout moment avant la livraison, d'augmenter les prix s'il y a des augmentations de coûts indépendantes de sa volonté.
- 2.3. Les prix catalogue sont valables sauf pour les erreurs typographiques.

3. Conditions de paiement

- 3.1. Les conditions de paiement et les autres conditions se trouvent dans la facture.
- 3.2. Le non paiement même partiel des factures échues donne à Alualpha le droit de suspendre ou annuler de commandes en portefeuille.
- 3.3. Le non respect des délais accordés implique l'acceptation d'intérêts de retard au taux maximal légal.

4. Délais de livraison

- 4.1. Les délais de livraison sont de jusqu'à 3 mois. Au cas où il surgirait des imprévus ou des cas de force majeure, le client est informé du nouveau délai, sans qu'il nous soit attribué toute responsabilité de l'éventuelle extension du délai.

5. Transport

- 5.1. Le transport des marchandises vendues est fait aux risques et périls du client.

6. Réclamations

- 6.1. Les réclamations ne pourront être considérées que jusqu'à 8 jours après la réception, elles doivent être présentées par écrit avec le numéro de la facture/bon de livraison ainsi que la quantité et la description du problème.
- 6.2. Si la réclamation est acceptée par Alualpha, tout renvoi ne sera accepté que dans un délai maximum de 15 jours après son acceptation.
- 6.3. Toute éventuelle compensation par des défauts de fabrication ou de maniement ne pourra en aucun cas dépasser la valeur des produits en cause.

7. Litige

- 7.1. En ce qui concerne la résolution de tout conflit l'attribution de compétence de juridiction est faite uniquement aux tribunaux de Sintra (Portugal).

8. Fin

- 8.1. L'émission et la réception correspondante de ce document sont la preuve suffisante que le client a accepté nos conditions de vente et de paiement.